HANDISERE

Association des Paralysés de France
Délégation de l'Isère

Janvier 2017

n° 105

P.9

P.10

Delegation APF de l'Isère 21bis avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble
04 76 43 13 28/ dd.38@apf.asso.fr- blog : http://dd38.blogs.apf.asso.fr

Une équipe de délégation

Assistante Territoriale : Christel DI RAGO
Comptable : Brigitte GUIENNET
Agent Associatif : Thierry ROLLAND

Chargé de mission communication: Cyril LELY

Chargée du Développement des Actions Associatives / Responsable du réseau bénévoles, (sur rendez-vous): Charlène MOINE

Conseil Juridique : Taduy DZUNG

Permanence du service social :

Assistant social : Amandine BALMET
Bernard EPALLE

Grenoble : Mercredi : 13h30/17h30
Bourgoin : 1er Jeudi du mois : 9h30/12h
Voiron : 2ème Jeudi du mois : 9h30/12h
APF Industrie : Mardi : 14h/17h

Le Conseil Départemental

VAURS Chantal
DERDERIAN Varoujan
HANZO Georgette
MENEGHEL Victor
MOTTIN Yvon
ROGER Léonie
CACAUD Chloé
LIOT Gontrand

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS
Suppléante : Léonie ROGER

Les correspondants APF

Echirolles : Marc FINOT : 04 76 09 50 15
Bourgoin : Chantal VAURS : 04 74 97 38 23

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 382 00 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09/ Fax: 04 74 53 11 32

Chargée du Développement des Actions Associatives : Sophie GONNET

Agent Associatif : Marie-Claude BORDE

Le Service « Aide humaine » SPASSAD

21, avenue Marcelin Berthelot 38 100 Grenoble
Tel: 04 76 88 16 50/ Fax: 04 76 23 51 48

Directrice : Marina GIROD DE L'AIN
Chef de service : Martine CHARREL

Accueil Standard

* Anne-Marie
* Christian
* Amandine
* Thierry
* Richard

Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous.

Bonjour !

Sommaire

- L'équipe de la Délégation P.2
- Poème P.3
- Carte Illico MOBILITÉ P.4
- Accès Plus P.4 - 5
- Petites news de la délégation P.5
- Départ en retraite de Rose-Marie CUEVAS P.6- 8
- Fenêtre sur Vienne P.9
- La Gazette de Charlène P.10
- Transport, Voiture, Parking P.11– 12

Nous vous accueillons à la délégation départementale au 21 Bis av Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE

Accueil
Lundi au Jeudi de 8h30 a 12h20
et de 13h30 a 17h00
Vendredi de 8h30 a 12h20

Téléphone : **04 76 43 13 28**
E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

Nous avons choisi de vous présenter les vœux de toute l'équipe de la délégation (élus, bénévoles et salariés réunis) sans le traditionnel EDITO mais en poésie.

POUR PASSER DE BELLES ANNEES

Rien ne sert de pleurer
Quand on est paralysé
Plutôt rire et sourire
Regarder le printemps verdir
Quand on peut rire et sourire
C'est mieux de continuer

Mais quand la vie se durcit
N'arrête pas de lutter
Ce verre qui est imbrisé
Fabrique de la vie
Quand on peut rire et sourire
C'est mieux de continuer

Il faut se mettre à l'aise
En fauteuil ou en prothèse
Surtout ne pas pleurer
Mettre ses problèmes de côté
Quand on peut rire et sourire
C'est mieux de continuer

Avez-vous compris ce mot ?
Pour passer de belles années
Quand on peut rire et sourire
C'est mieux de continuer

MANILLE & OCEANE

NE PAS TOUT DETRUIRE QUAND ON PEUT REUSSIR

On naît, on vit, on meurt,
Mais entre temps, on grandit, on s'épanouit
Tel un bourgeon qui devient fleur.
Il arrive qu'un pétale flétrisse,
Mais la plante continue sa croissance
Et redonne vie au pétale meurtri.

Handicapé ou non,
Sourire et éclats de vie
Doivent régner dans notre rire.
Je ne voulais pas tout ça
Mais j'ai compris que l'envie de me battre
M'a donné la force
Et que la force donne la vie.
Ne pas s'arrêter
Quand on a commencé
Ne pas tout détruire
Avant de finir.

Jouons avec la vie,
Dansons avec l'avenir
Et oublions nos imperfections.

Je vis comme j'ai envie,
Je mange comme ça m'arrange,
Je fais ce qu'il me plait.
Et je fais face au regard des autres
Je m'envole au-delà de ces âneries,
De tout ce monde qui m'ennuie.

L'espoir aide à avancer.
Ne pas baisser les bras,
Ne pas perdre a foi
En tous ceux qui peuvent aider.
Ne jamais oublier
Que nous ne sommes pas seuls
Et que le bonheur existe…

LILOU & CARLA

Nous remercions très chaleureusement les élèves de 5ème du collège FANTIN LATOUR de Grenoble et l'équipe pédagogique qui nous a réservé un superbe accueil lors de nos après-midi de sensibilisation.

SPECIAL THANKS :
A leur professeur de français Mme CAPRONNIER et leur infirmière Mme VALLIER, car leur investissement nous a permis de passer de très jolis moments.

A la lecture de ses poèmes (que nous avons eu envie de partager avec chacun de vous et que nous effeuillerons tout au long de l'année dans notre journal) nous nous sommes dit que la vie est là, qu'il faut y croire, encore plus fort et que le vivre ensemble est possible.

CHRISTEL

LA CARTE Illico SOLIDAIRE DEVIENT

LA CARTE TER Illico MOBILITÉ

La carte réservée aux personnes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes et titulaire de l'AAH ou d'une pension d'invalidité dont les revenus annuels n'excèdent pas 80 % du SMIC

OFFRE
90 % de réduction sur l'achat de billets TER en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'à Mâcon et Genève (prix minimum du billet réduit : 1,20 €)

Transports
Billets valables sur les trains et cars TER et les Cars de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Bénéficiaires
Pour savoir si vous pouvez prétendre à cette carte :
Téléchargez le formulaire explicatif TER illico MOBILITÉ
Consultez les conditions générales d'utilisation de la carte

Prix et validité
Carte gratuite et nominative - valable 1 an
SOUSCRIVEZ EN LIGNE

SOUSCRIPTION EN LIGNE
TER illico MOBILITÉ
Je souscris en ligne à TER illico MOBILITÉ
Pour plus de souplesse et de rapidité, vous pouvez demander une carte TER illico MOBILITÉ en quelques clics

Comment souscrire en ligne ?

- Créez votre compte illico MOBILITÉ
- Recevez un e-mail de confirmation pour activer votre compte
- Remplissez le formulaire en ligne en chargeant les pièces justificatives nécessaires à votre dossier
- Validez votre dossier*

Sous réserve que votre dossier soit éligible, recevez votre carte TER illico MOBILITÉ par courrier

SOUSCRIVEZ PAR COURRIER

1. **Procurez-vous le formulaire explicatif TER illico MOBILITÉ :**

- Auprès de votre Pôle Emploi ou Mission Locale
- En gare SNCF

En téléchargeant le formulaire

Ce formulaire est également disponible dans votre délégation Grenobloise.
Bon à savoir

- Infos billets

o Les billets TER illico MOBILITÉ sont uniquement délivrés sur support papier.
Ils doivent être achetés avant l'accès à bord du train ou autocar.

Où acheter vos billets

Les billets TER illico MOBILITÉ ne sont pas vendus à bord des TER.
Pensez à vous munir d'un billet avant l'accès au train :
En ligne dans la rubrique "Horaires et Achats"

- Sur distributeurs automatiques régionaux (bornes bleues)

Au guichet d'une gare ou espace OùRA!

Nous profitons de ces nouvelles informations pour faire un petit rappel de ce qui existe déjà.

ACCES PLUS

Accès Plus est un **service gratuit** d'accueil en gare et d'accompagnement au train.

Après avoir acheté votre billet de train, merci de remplir ce formulaire afin de communiquer au Centre de service Accès Plus toutes les informations nécessaires à la réservation de votre prestation.
Attention, cette réservation doit être réalisée au moins 48 heures avant votre voyage. Passé ce délai, toute réservation ne pourra être prise en compte.
Avant de réserver votre prestation, nous vous invitons à vérifier si le service Accès Plus est disponible dans vos gares.
Pour plus d'informations sur le niveau d'accessibilité des gares et des trains empruntés, vous pouvez contacter le Centre Accès Plus au 0890 640 650 (0.12 € la minute ttc)
Une fois le formulaire rempli, le centre de service Accès Plus vous enverra dans les meilleurs délais une **confirmation de vos prestations par email**.
Les champs gras accompagnés d'un astérisque (*) sont obligatoires

Information :

Vous pouvez réserver vos prestations Accès Plus

Par téléphone au : 0890 640 650 Service 0,12€/min +prix appel
Par courriel : accesplus@sncf.fr
Par internet : accesplus.sncf.com
Gare ou **Boutique** la plus proche de chez vous

Veuillez contacter le Centre de service Accès Plus au plus tard 48 heures avant votre voyage :

- pour préparer, organiser votre voyage et obtenir toute information sur le niveau d'équipement des gares et des trains,
- pour réservez votre billet,

pour réserver votre accueil en gare de départ, d'arrivée ou de correspondance, puis de votre accompagnement au train.

Gares proposant des services d'assistance sur le site Accessibilité SNCF
Ce service personnalisé, dans **les trains nationaux et internationaux** (TGV, INTERCITÉS, TGV/ICE France-Allemagne, TGV Lyria, TGV France-Italie et France-Espagne), s'adresse à :

- Toute personne présentant une incapacité physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle, permanente ou temporaire, dont l'interaction avec divers obstacles peut empêcher sa pleine et effective utilisation des transports sur la base de l'égalité avec les autres voyageurs.

Toute personne dont la mobilité lors de l'usage des transports est réduite en raison de son âge.

Vous pouvez également bénéficier de ce service **sur les trains TER si** :

- Vous possédez une carte d'invalidité,
- Vous êtes titulaire d'une carte « pensionné-réformé de guerre »,
- Vous détenez une carte de priorité, station debout pénible ou de stationnement de véhicule,

Vous vous présentez en gare avec votre propre fauteuil roulant.

Conditions d'utilisation du service :

Il est **impératif** de vous présenter à l'accueil de votre gare de départ au moins **30 minutes avant le départ de votre train.** Cette prestation d'assistance comprend le portage **d'un seul bagage de 15 Kg au maximum**. Aucun autre portage de bagage ne pourra être assuré (plusieurs bagages et/ou bagage pesant plus de 15 Kg). (Possibilité : Service bagages à domicile avec un surcoût)

Les petites news la délégation :

DEPART :

Audrey DEMONCHEAUX, secrétaire du service social, ne fait plus partie de l'équipe de la délégation depuis le 31 décembre 2016.

Nous avons tous eu grand plaisir à travailler avec cette jeune fille douce, motivée et très professionnelle. Nous souhaitons à Audrey une pleine réalisation de ses projets, professionnels et personnels, et une excellente année 2017.

ARRIVEE :

Nous souhaitons la bienvenue à Séverine CORTEGE, qui vient de rejoindre l'équipe pour l'étude et la mise en place d'un nouveau service au sein de la délégation.
Nous ne manquerons pas de vous informer sur ce projet lorsque nous aurons plus d'éléments.

MERCI:

Un très grand merci à Laure de TARRAGON, pour son aide technique et artistique dans la réalisation du livre souvenirs pour Rose-Marie CUEVAS.

DEPART EN RETRAITE DE ROSE-MARIE CUEVAS

Merci à vous tous, merci d'avoir été présent à ce modeste départ de « Prise de retraite », après 30 années passées au service de cette association APF qui a fait partie de ma vie, et pour laquelle je me suis investie **corps et âme.**

Je n'ai ni compté mes heures, ni mâché mes mots, ni sali mon intégrité, alors autant vous dire que j'ai été fière de mon travail, de mes actions, et que je pars avec dans ma tête de beaux souvenirs.

Bien sûr je vais vous épargner les étapes de ce parcours, ce serait trop long, mais je vais vous parler de celles qui durant ces trente années m'ont apportées le plus de travail et de bonheur.

La première, et cela dès mon arrivée en 85, a été la mise en place ou plutôt le développement du club de loisir de la délégation qui nous a fait voyager dans les montagnes de l'Atlas, sans l'accord de l'APF Nationale, mais bon, la prise de risque en valait la peine, partir avec 6 personnes très handicapées, en Joëlettes, parmi elles François Suchot et Notre amie Jocelyne Theaudin pour ne citer que celles-ci, **c'était un vraie aventure.**

Puis, l'expérience du voyage avec l'armée, où là, carrément je suis allée avec Danielle Garet jusqu'au Ministère des armées pour obtenir un **Avion HERCULES C130** (pas encore camouflé), qui atterrissait à Saint Geoirs pour la première fois, et, emmenait en son bord Personnes handicapées et accompagnateurs ainsi que notre trafic Renault pour un séjour en Corse.
Ont suivi le voyage au Kenya et tant d'autres activités permettant aux personnes handicapées de sortir de l'isolement dans lequel elles étaient cloitrées après leur sortie des établissements.

Les loisirs pour nous et pour moi c'est de la liberté et de la vie.

Puis, en épluchant les coupures de presse année après année, et oui j'ai tout gardé, je me suis rendu compte que les années de 90 à 2000 ont été les plus marquantes, triple volume dans mes dossiers.

Une action très importante pour nous et pour moi a été le combat que nous avons mené pour réévaluer les ACTP auprès des personnes très dépendantes. Nous avions commencé par dénoncer la pénurie de soins infirmiers, et le manque flagrant d'aide humaine et de ressources, nous avons réussi après bien des rencontres et débats à réunir l'état, le département, les syndicats d'infirmiers, l'ordre des médecins, la sécurité sociale et j'en passe autour d'une table pour réfléchir et comprendre, ensemble, la situation dans laquelle beaucoup d'entre nous se trouvaient et c'est à la suite de tout cela que s'est mise en place une commission d'attribution d'aide aux personnes à hauteur des besoins, je passe bien sûr sur beaucoup de choses mais c'est bien d'ici, de notre département que tout cela a démarré, tout comme le premier SSIAD pour personnes handicapées alors qu'ils n'en existaient que pour les personnes âgées.
Je me souviens des assises pour la défense de l'accès aux soins à la maison des associations avec l'AMVH,SEP RHONE ALPES, l'AFM, le CDTHED, l'ODPHI, AVH, AFIPAIEM, à l'époque c'était le combat contre le fameux plan Juppé qui trouvait qu'il y avait trop de personnel dans le hôpitaux, trop de médecins, alors que les urgences étaient débordées, que les patients n'étaient pas admis dans les services appropriés que les jeunes infirmiers ne pouvaient s'installer en sortant des écoles et dans ce fatras les personnes handicapées, elles, ne trouvaient personne pour les aider.

A cela j'ajoute le fait marquant du théâtre de Grenoble en juillet 95, une histoire que vous connaissez bien, et qui a été à plusieurs niveaux très dure à vivre pour moi, mais heureuse de l'avoir vécu car le résultat a tout de même été les travaux d'accessibilité de ce théâtre dans les mois qui ont suivis. Cependant, cette épopée m'a coûté beaucoup d'émotions et je n'ai pu malgré l'inauguration à laquelle j'ai évidemment participé, pu aller au théâtre de la ville pendant plus d'un an.
Pour les cinémas même schéma et nous avons à maintes reprises organisées de belles manifestations devant les salles. Je me souviens de celle du 10 janvier 95, nous étions si nombreux devant ce cinéma qu'il était impossible de l'ouvrir au public. Puis avec François Suchot, Henri Gally, Eliot Mucciante et Jean André Ferranti nous avons à nouveau organisé un autre setting. Nous nous sommes rendus au cinéma en sachant qu'ils allaient nous refuser l'accès, nous avons appelé les représentants de la police pour faire le constat, puis nous avons porté plainte et nous avons, pour finir, réussi la mise en accessibilité du cinéma Gaumont.

J'allais oublier nos locaux, l'inauguration de nos locaux, sur la voie du tram, lumineux et accueillants pour permettre à grand nombre d'entre vous d'être reçus dignement et de permettre aux salaries de la délégation de travailler dans de bonnes conditions, c'était si important pour nous tous.

J'ai trop de souvenirs, trop d'anecdotes, des bonnes et des moins bonnes, mon cerveau n'a pas tout retenu alors j'ai fait un petit inventaire des articles de presse les plus marquants, articles suivis d'actions bien évidemment :

Les titres de presse pourraient être des titres de film, des épisodes à rallonge, des feuilletons, un travail de fourmi en tout cas. Parmi eux, vous avez :

- C'est un bonheur d'être comme tout le monde
- Dépassez le handicap c'est possible
- L'APF fait des heureux
- Le japon s'inspire de Grenoble et prend exemple sur la ville en faveur des personnes handicapées
- Les personnes handicapées exigent le droit aux loisirs
- Le stationnement des personnes handicapées
- Contre la médecine comptable
- Les Autocars à la hauteur
- Rendre la ville ….et la vie accessible à tous
- De l'égalité des chances
- Le SMTC doublement primé par l'APF, victoires APF
- Départementales et nationales pour la mise en accessibilité de son réseau bus et tram.
- Une politique de transport exemplaire

- Au nom du respect
- L'Odyssée sportive des paralyses de France
- L'APF propose une charte pour le choix du mode de vie
- La solidarité l'affaire de tous
- Une société pour tous
- Un mauvais film pour les personnes handicapées
- Les personnes handicapées privées de théâtre

- Offrir un vrai choix de vie aux personnes handicapées
- Présentation du schéma départemental du handicap en 99
- Un « J'accuse » du XX siècle
- Les nouveaux locaux de l'APF en 98
- Les personnes handicapées veulent faire tomber Les barrières/expositions artistiques et culturelles.
- Accessibilité urbaine et qualité de vie pour tous
- Accessibilité égalité liberté

- La SATA à l'honneur, remise de trophée APF pour la station de ski de l'Alpe d'Huez
- Hommage à nos bénévoles
- Droit de Cité grâce à l'accessibilité
- Bienvenue sur accès Bus
- Quand la route brise des vies, interventions avec la sécurité routière et dans les écoles
- Vêtements et textiles, une aide pour l'APF et un super recyclage
- Les victoires APF à la ville la plus accessible
- Pour une Noria entre les milieux protégés et ordinaires
- Handicap et travail rencontre avec une ONG cambodgienne et l'APF en 97
- Semaine des personnes handicapées
- L'accueil des personnes handicapées trace la voie, colloque à l'université de Grenoble
- Les personnes handicapées recherchent des infirmiers
- Odyssée 97 : les paralysés ouvrent la marche

- L'APF : pour un logement social accessible
- L'avant-projet de loi en faveur des personnes handicapées ce qu'en pensent François Suchot et Rose-Marie Cuevas
- La ville est elle à tout le monde
- Accessibilité œuvre collective : création d'un groupe de travail sur l'accessibilité à la Metro avec les associations de personnes handicapées
- Les personnes handicapées en mouvement
- Les 2 heures de l'espoir et de l'intégration
- Journées pour l'égalité des chances
- Des étudiants aident l'APF
- Le projet associatif : l'APF de demain
- Nous ne voulons être ni pauvres ni soumis
- Handicap on grignote les acquis
- Mise en place du projet associatif et des conseils Départementaux
- Ces femmes qui font l'honneur de la république
- L'APF poursuit ses combats
- 20 ans après le CRDP est enfin accessible.

Bien sûr, je passe sur les noëls, les repas, les brocantes, les baptêmes de l'air, les rallyes moto, les manifestations à Grenoble, à Paris, les congrès de l'APF, qui étaient pour notre délégation des moments incontournables joignant le plaisir aux actions politiques et revendicatives.

Voilà pour le tour d'horizon, de mes trente années passées à l'APF, pas de regret, la vie est passé très vite je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer et j'ai aimé mon travail tout comme j'ai aimé les personnes avec qui j'ai travaillé durant ces belles années.

Je ne vais citer personne par crainte d'oublier un nom mais que ce soient les salariés fidèles de la délégation, les bénévoles qui nous ont entourés, les associations amies et militantes avec qui nous avons œuvrés, les adhérents militants qui se sont investis, et bien sûr mes collègues de la région Rhône Alpes et bien au-delà, sachez que sans vous nous n'aurions pas pu accomplir tout ceci.
J'ai eu l'énergie nécessaire pour défendre avec vous ce qui nous paraissait injuste, j'ai eu du bonheur à être là avec vous, j'ai eu aussi des grands moments de solitude mais là aussi vous avez été là et je vous remercie pour tout cela.

Il y a encore du travail et je souhaite à celui ou celle qui prendra le relais de veiller à ce que les conditions de vie des personnes handicapées soient toujours respectées coûte que coûte. Nous avons eu la chance dans notre département de garder contre vents et marées un super service social efficace, militant et humain. D'un côté nous défendions personnellement les personnes et leurs droits de l'autre nous agissions plus largement politiquement, et avec l'ensemble des Associations : **c'est à dire en force**.
J'ai travaillé avec des personnes délicieuses et profondément humaines, j'ai eu des coups de colère avec des gens prétentieux, imbus de pouvoir et parfois si peu préoccupés par notre combat, mais nous avons continué à œuvrer et à ne rien lâcher, ce qui a fait notre force, notre reconnaissance et nos réalisations.

Je n'ai pu terminer mes trois dernières années pour raison de santé, et là encore j'ai dû me battre et je continue à le faire, c'est un autre combat mais la vie en vaut la peine et comme dit Alain Souchon dans sa chanson **« rien ne vaut la vie ».**

Nous sommes des **Etres exceptionnel**s tous autant que nous sommes, nous avons le droit de vivre et personne ne doit nous empêcher de jouir de notre vie dans les meilleures conditions possibles.

Pour terminer, je veux vous **Remercier** pour les beaux cadeaux que j'ai reçus, c'est beaucoup trop mais je sais que vos fleurs, vos petits mots, votre participation sont encore des **témoignages d'Amour** et le mot n'est pas trop fort nous devrions l'utiliser plus souvent, merci mille fois pour tout ce que vous m'avez apporté, pour l'énergie que vous m'avez donné et la force que grâce à vous j'ai acquise pour continuer.
Lors du repas des adhérents, je vous ai lu un petit texte que j'avais eu l'occasion d'écrire lors d'un Atelier d'écriture, je vous le dédie car il concerne beaucoup d'entre nous.

Avec toute mon Amitié

La Chose

Je le porte comme un vêtement, je le choisis, le nettoie, le parfume, le graisse aussi, des fois qu'il se mette à couiner.
Il me gonfle mais je le gonfle aussi,
Il me porte et je le supporte,
Il roule et je marche dans ma tête,
Il est là omniprésent,
Il écrase mes fesses et mes fesses l'écrasent,
Il épuise mes bras mais ses mains courantes me font avancer,
Il m'attend le matin, toujours prêt, devant mon lit, je ne risque pas de l'oublier il me suit partout.
Quel pot de colle celui-là !

Alors que parfois je voudrai qu'il me lâche,
Je voudrai comme ceux qui marchent sans chaussures rouler sans lui,
Voler peut être, et bien non….
Il est là, fidèle, c'est l'ami le plus fidèle que je connaisse et quand il éclate un pneu
Je ne vous dis pas comme je suis malheureuse,
Je repasse à la case Prison.

Rose Marie Cuevas

Fenêtre sur …. L'antenne de Vienne

Le deuxième semestre 2016 a été riche en évènements pour notre antenne viennoise :
Du 16 au 20 mai 2016 séjour à Cuers dans le Gard
De la visite de Saint Tropez et de son café-pâtisserie Sénéquier, en passant par les loges VIP du circuit Paul Ricard et une croisière sur la Méditerranée nos vacanciers en ont pris plein les mirettes.

Le 9 juin visite de la Ferme aux crocodiles à Pierrelatte
Un dépaysement total au cours de cette visite de ce parc animalier essentiellement habité de crocodiles et d'animaux exotiques.

Le 23 juin 2016 Restaurant gastronomique le Beau Rivage
Toute l'année les adhérents du Club loisirs ont cotisé pour s'offrir un repas dans ce restaurant renommé à Condrieu au bord du Rhône. Fort gentiment, ils ont offert un repas à Sophie GONNET qui en a été très touchée.
Le cadre idyllique, la bonne chair et la bonne compagnie tous les ingrédients étaient rassemblés pour passer un moment mémorable.

Le 30 juin 2016 pique-nique au bord d'un étang près de la Chapelle de Surieu. Le paysage est propice au repos et à la quiétude. Ce fut un bon moment où la communion avec la nature apporte un apaisement certain.

Le 28 juillet repas de clôture de saison avec les bénévoles au à la Ferme restaurant de la Croix de Montvieux dans le Pilat

Notre local prend un coup de jeune…
Enfin après moultes démarches, demandes, attentes, relances, rappels, attentes et encore attentes… la salle de réunion, la cuisine et les WC sont équipés de faux plafonds flambants neufs.
Nous avons profité des travaux pour faire du tri, réagencer les bureaux et faire installer un immense placard que Jean ROURE, notre bénévole (menuisier ébéniste de formation) a fabriqué et posé gracieusement. Un grand merci à lui.

Je profite de ces remerciements pour les étendre à tous nos bénévoles réguliers :

- Louis BAZIN
- Michèle BAZIN
- Jacques COUDERC
- Evelyne RUBAGOTTI
- Robert LAPANDERY

Sans qui nous ne pourrions pas assurer toutes les activités de l'antenne.

Evènements à venir :
Le 12 janvier 2017 : repas de la nouvelle année et tirage des rois.
Cette année nous n'avons pas pu organiser notre repas traditionnel de Noël pour cause de travaux et de planning surchargé. Mais qu'à cela ne tienne ! Nous comptons bien fêter la nouvelle année avec nos adhérents et nos bénévoles.
Le 30 janvier 2017 : réunion à Vienne des adhérents pour une consultation en vue de la refonte des fondamentaux de l'Association (statuts, et règlement intérieur)
Le dimanche 26 mars 2017 randonnée pédestre à Reventin Vaugris (voir affiche ci-jointe)
Le mardi 4 et samedi 8 avril 2017 vente solidaire de textiles

L'équipe de vienne

LA GAZETTE DE CHARLENE

Handidon 2016, les résultats !

En Isère, nous avons innové en tenant des stands au sein des entreprises et commerces de la région grenobloise. Nous remercions chaleureusement les partenaires de cette opération pour leur accueil : **Intermarché Domène, Spartoo, Hewlett Packard, l'ESAT de Pré-Clou, Adecco Médical Grenoble et** aux structures de l'APF qui ont joué le jeu.

Grâce à cette belle mobilisation, l'opération Handidon a permis de collecter 6025,86 €. C'est une somme conséquente qui financera les projets de proximité tels que les repas, sorties culturelles et sportives, rallye moto, sensibilisation, représentation des personnes en situation de handicap.

Un clin d'œil pour le meilleur vendeur du 38 :
Dino Pellegrino avec 63 carnets vendus.

Un grand merci à tous les participants !

Témoignage de Dino

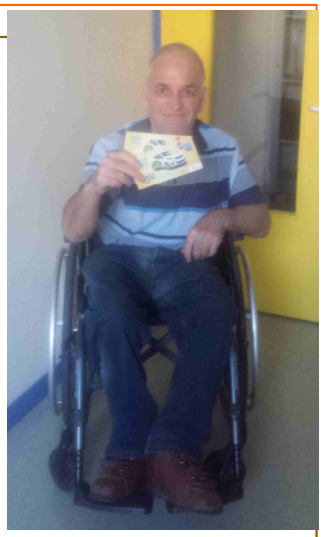

C'est avec beaucoup de plaisir que je participe depuis trois ans à l'opération Handidon !

Travaillant à l'APF depuis plus de 36 ans, je souhaite donner de mon temps en faisant du bénévolat pour l'APF.

J'aime le contact humain et j'ai aussi un grand réseau de connaissance, cela me permet de vendre facilement des tickets pour l'association.

Prêt à recommencer l'année prochaine avec un objectif de 70 carnets !

A vos agendas !

Top départ pour le rallye moto du

SAMEDI 10 MAI 2017 !

Afin de pouvoir organiser cet événement l'inscription est obligatoire entre le 03 et le 24 avril 2017 (ne soyez pas en retard car vous louperiez le départ du convoi).

De nombreux lots à gagner : bons d'achat de 50 à 300 €, des repas au restaurant, des sorties culturelles, un appareil à raclette, piscine, patinoire, soins beauté et esthétique…

Ambiance conviviale garantie !
Venez nombreux !

Rendez-vous le 10 mars pour le loto !

L'édition 2017 aura lieu à la salle des fêtes d'Echirolles.

Ouverture des portes à 18h00
Début des parties à 19h00.

Opération brioche, du 13 au 17 mars !

Pour régaler vos papilles, vous avez jusqu'au 20 février pour commander les succulentes brioches de l'APF (opération dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées du 13 au 17 mars).

Transport, Voiture, Parking

Gratuité des parkings, depuis 2015, les parking publics sont gratuits pour toute personne ayant une carte de stationnement européenne (anciennement GIC). La mairie peut limiter la durée de stationnement de 12 à 24h. Dans les parkings avec bornes d'entrée et de sortie, la mairie peut maintenir le paiement. La mairie peut maintenir le paiement de la redevance dans « les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et de sortie accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule ». Cette disposition concerne tous les parcs, qu'ils soient gérés directement par les pouvoirs publics ou par une société privée (Vinci, Effia, Q-Parc..). Dans ce dernier cas, si le Conseil municipal a adopté la gratuité, elle n'entrera en vigueur que lors du renouvellement de la convention entre la mairie et la société gestionnaire.

Référence :
http://www.faire-face.fr/2015/05/19/stationnement-gratuit-handicapes/
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2891

Transport, Voiture, Pollution

Restriction de circulation en cas de pic de pollution. Plusieurs types de véhicules sont exemptés de cette restriction en autre les véhicules des GIG (Grand Invalide de Guerre) et des GIC (Grand Invalide Civil) ou conduits ou transportant des handicapés ou des personnes à mobilité réduite (personne possédant la carte européenne de stationnement):

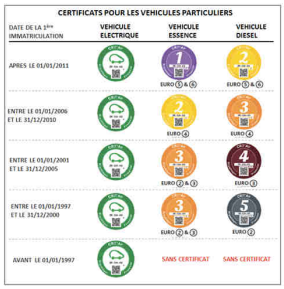

depuis novembre 2016, des restrictions de circulation sont en place en cas de pic de pollution (des sanctions seront appliquées à partir de janvier 2017). Ces mesures sont en lien avec l'utilisation d'une vignette (CQA). Ces mesures ne s'appliquent pas aux personnes en possession d'une carte de stationnement pour personne handicapée. Cette mesure s'applique à toutes les communes de la métro.

Exception :

http://www.stationmobile.fr/pages/PollutionFAQ.html

Information trouvée sur le site officiel des transports de la métro:
http://www.stationmobile.fr/pages/PollutionFAQ.html

Comme je le supposais, les véhicules transportant des personnes munies d'un GIC ou d'un GIG font partis des véhicules ayant une dérogation:

"Existe-t-il des dérogations sur la restriction basée sur les CQA pour certains véhicules autorisation à rouler pendant les pics de pollution ?

Oui, pour les véhicules de sécurité publique, les professionnels de santé, les services de dépannage, les véhicules d'urgence, les personnes avec le macaron « handicapé », …. Voici la liste complète :

- services de police, de gendarmerie, des forces armées
- services d'incendie et de secours
- SAMU
- véhicules professionnels assurant un service médical, vétérinaire ou paramédical, ambulances, véhicules de la protection et de la sécurité civiles, de la Croix Rouge, véhicules d'associations agréées de sécurité civile, de transports sanitaires de livraisons pharmaceutiques
- services de livraison des repas organisés par la collectivité (cantines, repas à domicile)
- véhicules d'intervention d'urgence assurant une mission de service public (voiries, réseaux de transports, réseaux secs et humides)
- véhicules de viabilité hivernale (y compris patrouilleurs)
- véhicules d'évacuation des véhicules accidentés ou en panne
- véhicules de transport des réseaux de transports en commun, transports collectifs scolaires ou de salariés
- **véhicules des GIG (Grand Invalide de Guerre) et des GIC (Grand Invalide Civil) ou conduits ou transportant des handicapés ou des personnes à mobilité réduite**
- véhicules assurant l'enlèvement et le ramassage des ordures, sauf bennes des déchetteries
- véhicules de transport d'animaux
- véhicules de transport funéraire
- véhicules frigorifiques
- véhicules de transport de fonds
- tracteurs et machines agricoles

engins de chantier. »

De plus la personne qui a un véhicule essence de 2002 a droit à une vignette orange de niveau 3 et fait partis des véhicules qui n'ont pas pour l'instant de restriction de circulation en cas de pic de pollution.

Catherine MIMERET

Handisère / Sortie tous les 4 mois
Saisie PAO: Cyril LELY
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES